

Ref. : 8910042

**Durée :**  
1 jour - 7 heures**Tarif :**  
Salarié - Entreprise : 1195 € HT**Repas inclus**

# STOCK-OPTIONS ET ACTIONS GRATUITES

## Mettre en place un dispositif d'actionnariat salarié

Les formules d'actionnariat salarié (stock-options ou actions gratuites) sont des opportunités pour les entreprises qui y voient un moyen de motiver et de fidéliser leurs salariés et pour les bénéficiaires qui y trouvent une source de rémunération fiscalement avantageuse. La mise en œuvre de ces dispositifs est complexe et recèle de nombreux pièges.

### OBJECTIFS

Distinguer les différentes formules d'actionnariat salarié  
Maîtriser le cadre juridique et fiscal de plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites  
Choisir et mettre en place l'outil ou la combinaison d'outils adaptés

### EVALUATION

[Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.](#)

### POUR QUI ?

Responsables des ressources humaines  
Responsables rémunération et avantages sociaux  
Responsables administratifs et financiers

### PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit du travail et en fiscalité

### COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les règles applicables en matière de stock-options et d'actions gratuites

### PROGRAMME

Pendant  
Stock-options et actions gratuites

#### Choisir les dispositifs les mieux adaptés

##### Identifier la place des stock-options et actions gratuites parmi les différentes formules d'accès à l'actionnariat salarié

- Panorama des outils : stock-options, Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE), Bons de Souscription d'Actions (BSA), actions gratuites
- Exercice d'application : identification des paramètres du choix suivant les objectifs poursuivis
- Enjeux fiscaux pour l'entreprise, pour les bénéficiaires et les coûts

Articuler stock-options et actions gratuites

- Complémentarité ou substitution : déterminer la meilleure formule
- Les associer à d'autres dispositifs de rémunération différée

Étude de cas : analyse comparée des avantages et limites des deux dispositifs pour l'entreprise et les salariés

## Mettre en place les plans

### Maîtriser les aspects juridiques

- Déterminer la légalité d'une condition de présence dans l'entreprise au moment de la levée
- Mesurer la portée de l'obligation d'information du salarié
- Maîtriser la procédure d'octroi
- Définir le nombre d'actions offertes et en fixer le prix...
- Sélectionner les bénéficiaires. Les critères d'attribution
- Intégrer les nouvelles règles de transparence sur la rémunération des dirigeants
- Conditions de levée : portée de l'arrêt Go Sport et conditions d'exercice des options
- Transmission à titre gratuit des stock-options : avant et après la levée

Exercice d'application : rédaction du plan, les précautions à prendre, rédaction des clauses sensibles

### Maîtriser les aspects fiscaux

- Fiscalité du rabais
- Fiscalité de la plus-value d'acquisition
- Fiscalité de la plus-value de cession

### Connaître le sort des stock-options en cas de fusion, d'Offres Publiques d'Achat (OPA) et d'Offres Publiques d'Échange (OPE)

- Intégrer les spécificités de la mise en place d'un plan de stock-options dans un cadre international

### Maîtriser le traitement comptable des stock-options

- Comptabiliser les options d'achat et de souscription d'actions

## INTERVENANTS

Mathieu CHEVALIER

Avocat

DELOITTE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Arielle LABEDADE

Avocat fiscaliste

Deloitte Société d'Avocats

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



## LIEUX ET DATES

À distance



19 mars 2027

Paris

18 nov. 2026

05 juil. 2027

12 oct. 2027



Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : [serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)  
Siret 412 806 960 00040